



2020 : Une année éprouvante et un bilan amer !

CSE Réseau régional des 17 et 18 décembre 2020

Situation générale du réseau et régionalisation au forceps.

« On ne va pas se raconter des histoires sur des moyens illimités » François Desnoyers n'en démord pas et à chaque CSE nous avons droit à la même litanie.

Il défend mordicus le nouveau projet de régionalisation car, selon lui « c'est une réalité imposée tout autant que l'attente des publics en régions ».

Pour tous les élus, c'est surtout une équation impossible à résoudre sans aucun moyen supplémentaire pour accompagner des projets éditoriaux viables à 18h30 à partir du 25 janvier prochain.

Voir sur ce point le liminaire du SNJ ici : [Le réseau compresseur !](#)

Quand nous dénonçons ce projet comme un modèle d'improvisation dénué de réalisme, le directeur qualifie nos propos d'ironiques, voire de caricaturaux. Les siens sont parfois lyriques souvent proches de la méthode Coué : « le 18h30, on peut aussi le voir comme une chance en début de soirée, au moment où les publics se rassemblent ».

L'ironie, on la retrouve surtout dans les ateliers vécus comme des simulacres de concertation par les salariés invités à y participer à des horaires contraignants ou décalés.

Quant au journalisme de solutions et aux nouvelles écritures présentés comme le nouveau « Graal » par Valérie Giacomello, la directrice de l'info régionale, on se demande qui est le plus caricatural surtout quand elle affirme sans sourciller que les effectifs des cadres intermédiaires se sont « étoffés » dans les antennes.

En tout cas, ce n'est pas encore apparent sur les plannings des rédactions et elle ne répond pas à la question des remontées inquiètes ou négatives de ces cadres.

Le 18h30 en alternance par antenne se fera majoritairement en plateau et très peu en tournages extérieurs.

Exemple : en Auvergne Rhône Alpes (Aura) 1 présentateur dédié pour chacune des 3 antennes, en studio avec une question du jour à décoder sous forme de chroniques et d'invités.

Même idée en Provence Alpes Côte d'Azur (Paca) où l'on est loin des initiatives proposées par les rares participants aux ateliers.

Autre exemple : Bourgogne-Franche-Comté (BFC) envisage des extérieurs enregistrés au préalable au plus près des habitants mais ce régime sera-t-il tenable à long terme ?

Malgré nos alertes répétées, François Desnoyers reste droit dans ses bottes.

Il ne veut pas reporter la mise à l'antenne ni entendre le pragmatisme des élus, qui ne rejettent pas un tel projet mais fustigent son impréparation, son manque de cohérence et s'inquiètent des conséquences sur des collectifs de travail déjà usés par de longues années de réorganisations et d'économies.

En conséquence, les élus ont voté à l'unanimité une motion pour suspendre le lancement du 18h30 et ils ont demandé, dans la foulée, un vrai projet cohérent sur la régionalisation. Toutes les organisations syndicales sans exception se sont associées.

...

Le compte rendu du CSE siège a été évoqué aussi devant l'instance pour rappeler que FTV a perdu 3000 postes en douze ans. « un équarrissage », comme l'a qualifié un élu politique, membre du conseil d'administration et qui impacte aussi le réseau.

La nouvelle organisation de l'entreprise, avec la multiplication de nouveaux postes de direction (RH, sport), est-elle vraiment pertinente à l'heure où des économies sont encore exigées dans l'entreprise.

Même si FTV annonce un budget 2021 qui serait à l'équilibre, malgré la crise sanitaire et l'absence de financement de l'Etat pour 2021, le réseau va aussi en faire les frais.

La présidence table sur 234 départs de postes équivalents temps pleins (ETP) soit une baisse de 2,5% mais le directeur précise que le réseau ne perdrait que « 21 ETP et non 80 comme prévu soit une baisse de 0,7% des effectifs hors RCC ».

François Desnoyers annonce que le réseau va bénéficier d'un petit plus de 3 millions d'euros, destinés à l'origine au financement de la diffusion des matinales de France Bleu sur France 3. Pour faire des économies,

Il confirme que seules 12 matinales France Bleu/France 3 seront mises à l'antenne en 2021 soit 4 de moins que prévu pour une économie substantielle de 800k€. Cette manne sera-t-elle redistribuée dans le réseau dans l'optique de la régionalisation? L'avenir le dira vite mais pour la direction : il est interdit d'en rêver dès aujourd'hui.

Alertes sur la santé à répétition dans le réseau.

Ce point crucial a mobilisé une demi-journée de réunion en raison de la multiplication des alertes dans certaines antennes.

La CSSCT a rendu les conclusions d'un questionnaire réalisé par le groupe SECAFI sur le travail à domicile pendant le 1^{er} confinement et ses effets sur les salariés concernés. Une majorité d'entre eux évoque une surcharge d'activité et une désorganisation des services. Premier constat, les atteintes à la santé sont préoccupantes : fatigue, manque de sommeil et troubles musculo-squelettiques (TMS).

Le télétravail a été mieux vécu par les administratifs que par les journalistes mais d'autres symptômes sont apparus comme l'isolement, un facteur de dépréciation du salarié.

Le rapport note une conjonction inquiétante de ressentis négatifs comme la perte de sens, la qualité empêchée ou la désorganisation du travail.

Autre fait notable : les relations avec l'encadrement sont rares car 50% des salariés reconnaissent n'avoir eu aucun échange avec leurs DRH locaux, ce qui laisse pantois.

Il y a surtout un problème de reconnaissance et un sentiment d'iniquité qui se développent et les élus redoutent que « les vraies fausses primes covid » ne vont rien arranger dans certaines antennes, où relationnel et collectif ont tendance à se déliter.

A la documentation de France 3 Côte d'Azur à Antibes, un accompagnement a permis de faire des préconisations après des diagnostics de problèmes récurrents de pilotage et d'organisation de l'activité mais aussi d'application dévoyée de l'accord UCC encouragée, c'est un comble, par un encadrant.

Trois mois après ce rapport, seule une petite partie des préconisations a été mise en œuvre et le malaise perdure. Les demandes des documentalistes (formation et renfort) ne sont pas entendues par la RRH de PACA et une des salariées, en souffrance psychologique, est toujours en arrêt de travail. La CSSCT préconise une équipe de veille locale avec un médecin du travail pour veiller justement au respect du rapport sur place.

Une expertise du cabinet CEDAET a été rendu sur **France 3 Lorraine**, suite à une alerte pour « danger grave » ressenti aussi bien à l'antenne de Nancy qu'à la locale de Metz, dont les salariés souffrent d'un défaut d'organisation du travail.

A la locale de Metz, qui avait failli disparaître, le passage à 18h53 a obligé les journalistes à ne plus traiter l'actualité sur leur périmètre, provoquant un désintérêt sur place. On y a recensé jusqu'à 17 rédacteurs en chef- adjoints en 20 ans.

A Nancy, les expertes décrivent dans leur rapport cette « boucle infernale » ou « effet domino » : « l'absence de prévisions, des décisions au dernier moment avec une obligation à produire qui entraînent une perte de contrôle sur les sujets à tourner et un renforcement de la perte de sens ». Une analyse qui fait écho à beaucoup de situations similaires dans d'autres antennes.

L'expertise conclut à la nécessité de mettre en place une réorganisation des moyens et un recentrage sur le management.

Olivier Godard prétend que « ce sont des tensions interpersonnelles » qui sont à l'origine des risques psychosociaux (RPS) et que l'organisation comme le manque de moyens ne sont en rien liés à cette situation. Là encore, côté DRH réseau, on est nettement dans le déni et parfois même dans une forme de provocation.

Francois Desnoyers parle d'un contexte global qui s'est amélioré et Jean-Marc Dubois, le directeur régional, évoque un travail d'écoute du management et un meilleur dialogue social pour répondre à tous ces problèmes

« La planification est à améliorer » selon le directeur du réseau qui annonce un vaste chantier pour l'année à venir dans les antennes. C'est ce que réclame le SNJ depuis longtemps avec le retour de temps de préparation.

Enfin, une expertise confiée à SECAFI a été déclenchée par le CSE **en Languedoc Roussillon** pour incidents graves et répétés en raison du climat délétère qui règne dans cette antenne entre l'encadrement et une majorité de la rédaction et des PTA qui se disent en souffrance et en mal être au travail, selon les résultats édifiants d'un questionnaire interne.

Égalité professionnelle femmes-hommes en 2019 : on est encore loin du compte !

La part des femmes était de 43% en 2019 dans le réseau, le plus mauvais score des établissements de FTV, en baisse, comparée aux deux années précédentes.

On ne peut se contenter d'attendre les départs « naturels » d'hommes pour féminiser certaines tranches d'âge.

Dans l'encadrement journalistes, la progression est de 4% chez les rédactrices en chef-adjointes. Tandis que la part des femmes cadres supérieures chez les techniciens dégringole de 8 points.

La direction peine à augmenter les effectifs dans une grande partie des filières de techniciens. L'alternance, qui constitue un vrai apport pour la féminisation des journalistes peine à se développer dans la formation, côté personnel technique.

Le « plafond de verre » est surtout visible dans les écarts de rémunérations : dans plusieurs catégories de fonctions il dépasse les 3 points et devrait faire l'objet d'une action prioritaire comme prévu par l'accord. Pour résorber ces différences persistantes, seule une enveloppe de rattrapage le permettrait, si possible en dehors de la négociation annuelle obligatoire pour la distinguer des primes.

Là-dessus le DRH du réseau ne ferme pas la porte et dit vouloir étudier sa faisabilité.

On a parfois l'impression désagréable que les indicateurs globaux sont privilégiés pour l'affichage, au détriment de la réalité dans le réseau régional.

Les élus ont voté une résolution qui demande à la direction de revoir sa copie et d'apporter une réponse à toutes ces disparités. Une nouvelle réunion de cette commission est demandée lors du premier trimestre 2021, afin d'étudier les chiffres de l'année 2020 et d'éclairer la négociation du nouvel accord qui vient de démarrer.

Les structures d'encadrement technique en mouvement.

La direction a souhaité faire monter en grade des techniciens vers des fonctions d'encadrement. Pour Olivier Godard, le but était d'assouplir la planification et de promouvoir des futurs cadres techniques désireux d'évoluer. Résultat, des chefs de centres adjoints ont disparu de certaines entités et des chefs d'équipement, chefs de régie, chefs de fabrication et même de nouveaux profils génériques ont vu le jour.

Mais pour bon nombre d'élus cette situation a dévoyé l'accord existant en prévoyant de créer de fait, de nouveaux métiers à l'encadrement technique qui n'étaient pas répertoriés dans les nomenclatures.

Olivier Godard reconnaît qu'une erreur s'est glissée dans un profil de poste d'encadrement à Rennes avec une compétence « mixage » demandée.

Le DRH réseau a juré la main sur le cœur que cela n'avait rien à voir avec les futurs profils rêvés par la direction dans le cadre de l'expérimentation de la régie automatisée à Rouen.

En attendant, la direction technique du réseau n'a pas su anticiper à l'antenne de Côte d'Azur, puisqu'après le départ du directeur technique adjoint, c'est le chef de centre lui-même, qui a fait ses adieux. Laissant ainsi une vacance bien inquiétante à la veille du démarrage de la nouvelle tranche.

Prochain CSE en visioconférence les 28 et 29 janvier 2021.

Vos élus et représentant syndical SNJ : Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand, Vincent Habran et François Latour vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2021.